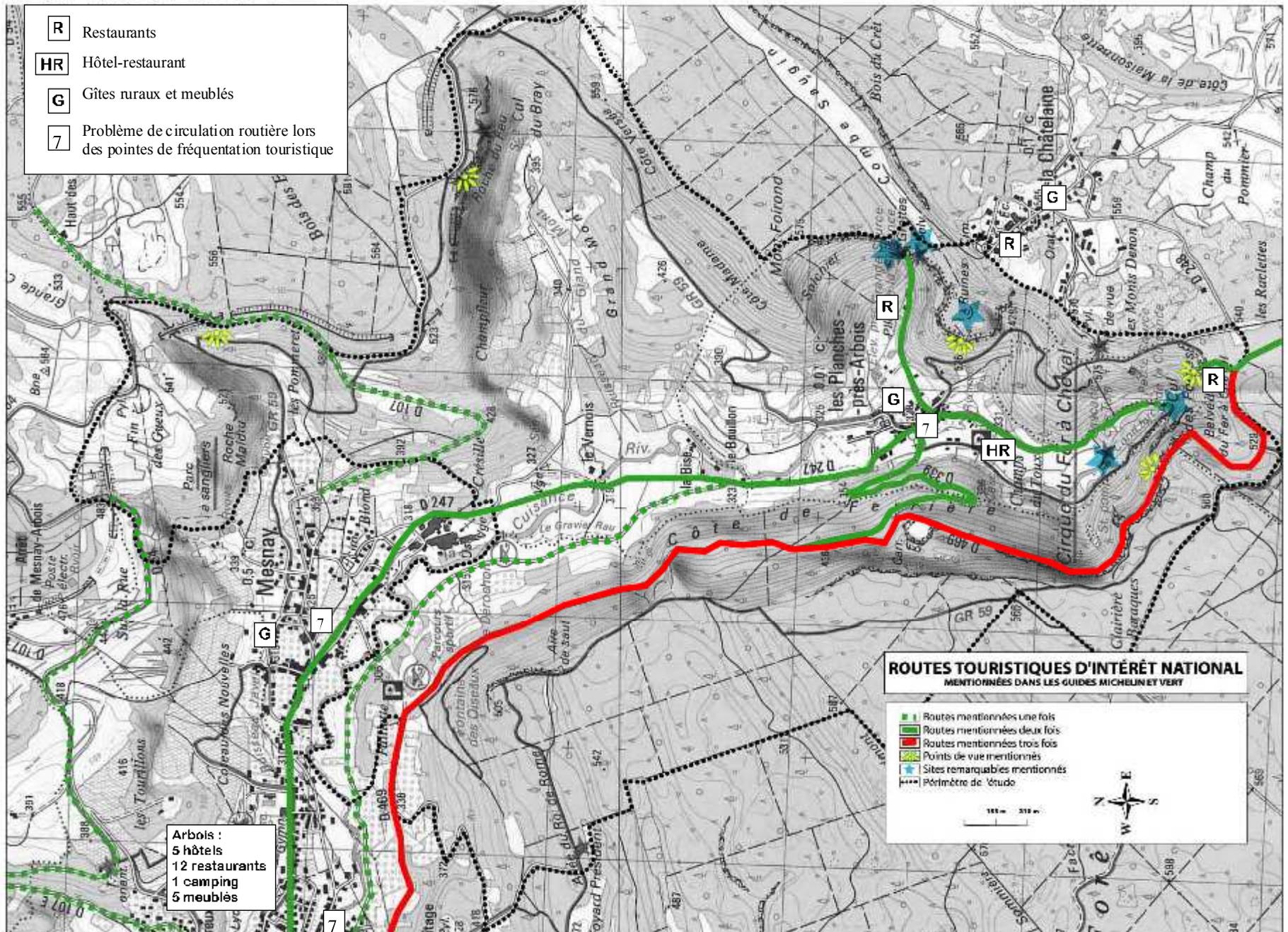


**LES CIRCULATIONS TOURISTIQUES  
PEDESTRES ET DE VTT**

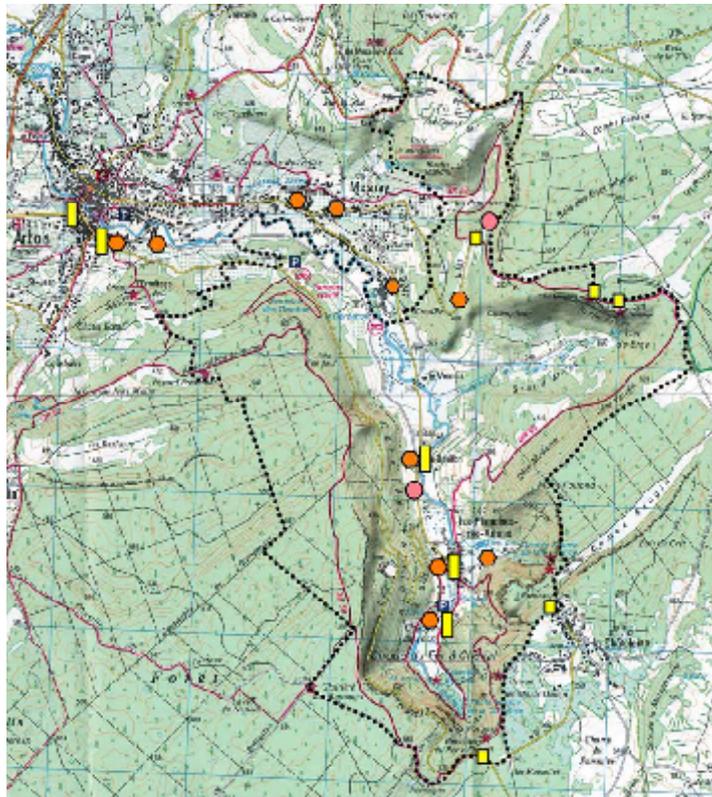
- Itinéraires sur lesquels passe un circuit touristique
- Itinéraires sur lesquels passent deux circuits touristiques
- Itinéraires sur lesquels passent trois circuits touristiques
- Circuits de VTT
- Circuits de Grande Randonnée
- Périmètre de l'étude

150m 300m

N  
E  
S  
W



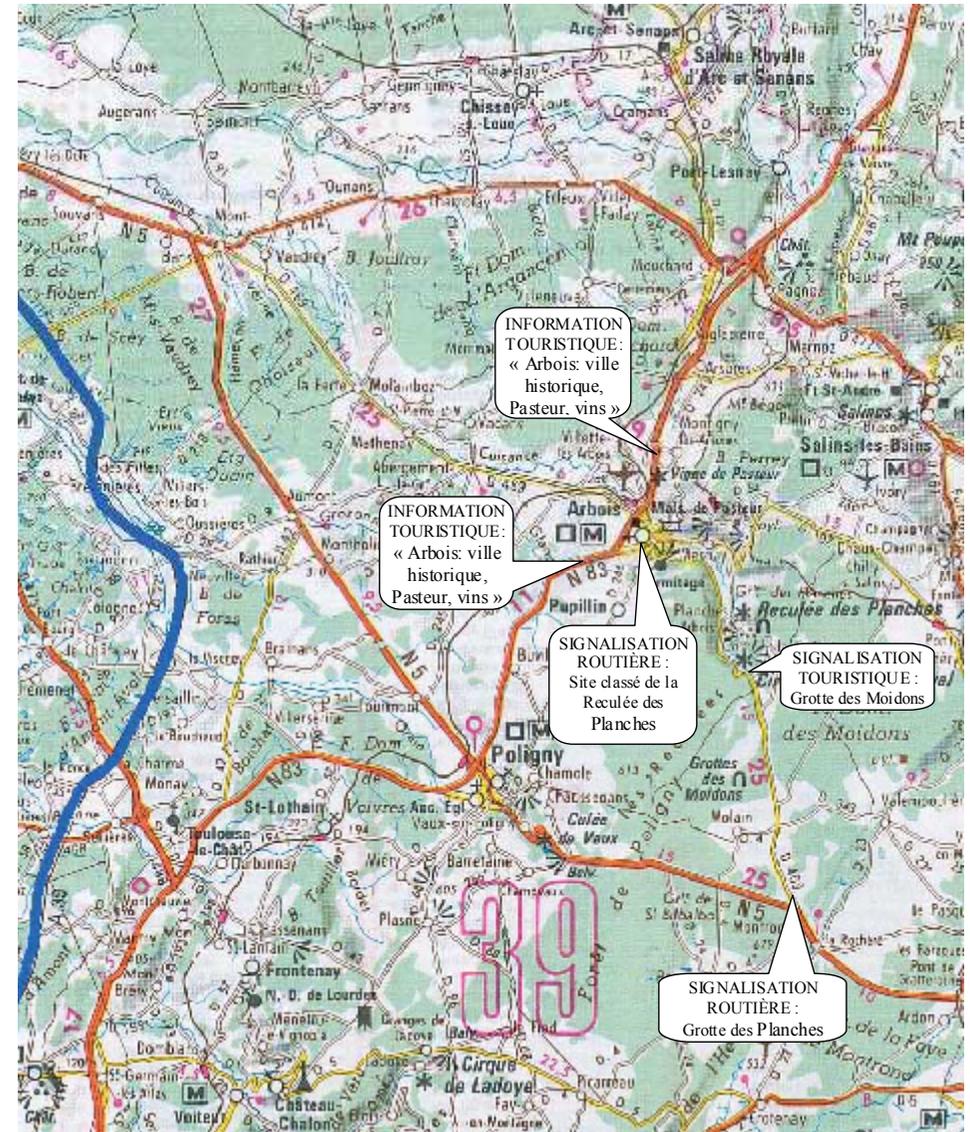
SIGNALISATION DIRECTIONNELLE,  
PUBLICITÉ, ENSEIGNES ET PRÉENSEIGNES  
DANS LE PÉRIMÈTRE CLASSÉ  
DE LA RECLÉE DES PLANCHES



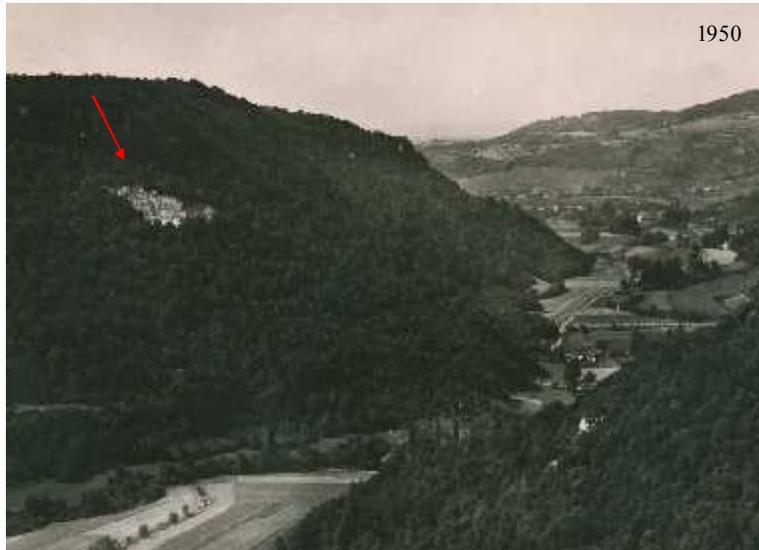
-  Signalisation routière directionnelle vers la Reculée des Planches et vers la Grotte des Planches
-  Signalisation directionnelle vers les belvédères
-  Préenseigne et panneau publicitaire concernant les prestations touristiques et économiques de la Reculée ou de ses abords immédiats (Moulin de la Mère Michelle, pisciculture, accueil à la ferme)
-  Enseigne vitivinicole



SIGNALISATION TOURISTIQUE ET ROUTIÈRE  
EN DIRECTION DE LA RECLÉE DES PLANCHES



## 6° La carrière en bordure de la D 469 : des besoins de requalification



1950



2004

La carrière depuis le point de vue de la Châtelaine.

Une grande carrière de concassé, appartenant actuellement à la commune d'Arbois, a été exploitée depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, en surplomb du village des Planches, sur le versant face à la Grotte des Planches. Le dernier carrier a fait faillite deux ans avant la procédure d'abandon de la carrière. L'insertion paysagère (reprofilage des pentes, renaturation et mise en sécurité) représenterait un coût de 800 000 Frs selon une étude réalisée il y a quelques années. Mais ces travaux auraient nécessité une exploitation d'au moins trois ans pour être amortis, ce qui était mal accepté par les habitants de la Reculée, en raison des nuisances que cela aurait occasionné (bruit, projection de cailloux, ...).

La carrière est actuellement entre les mains du liquidateur depuis 6 ans.

Une modification du tracé de la route touristique D 469 avait été envisagée à l'occasion de la renaturation de la carrière, afin de rectifier le tournant à cet endroit.

La commune des Planches-près-Arbois disposait également d'une petite carrière de concassé, en bordure du GR 59. Celle-ci est actuellement aménagée en place de pique nique.

### IMPACT PAYSAGER

La carrière en bordure de la D 469 se perçoit nettement depuis le belvédère de la Châtelaine. Elle se percevait déjà en 1950, bien que son emprise fut plus restreinte. En effet, le front de taille est de couleur ocre (roche altérée, éboulis et graviers), contrastant avec les falaises grises environnantes. Dans son aspect actuel, la carrière n'agrémente guère les paysages le long de la route touristique D469. Elle se perçoit également depuis le belvédère de la Roche du Feu.

### BESOIN DE GESTION

- Trois cabanons délaissés, devraient être démontés.
- Des tas de graviers de différents calibres sont abandonnés sur le site ; ils pourraient servir aux besoins de la commune ou au réaménagement du site.
- La roche est très friable et les fronts de taille sont instables ; un profilage des talus serait nécessaire.
- Un éperon rocheux, formant un merlon, a été maintenu face à une zone d'extraction en escalier et la masque à la vue depuis le belvédère de la Châtelaine. Plusieurs scénarios d'aménagement pourraient être envisagés, selon qu'il soit rasé (en vue de la renaturation du site pour le rendre totalement imperceptible) ou qu'il soit maintenu (pour une valorisation des lieux en vue d'activités de découverte).

### OPPORTUNITÉ DE MISE EN VALEUR

La carrière fait face à la falaise la plus spectaculaire de la Reculée, le Solchier, constituée d'un à-pic et d'un surplomb de plus de 300 mètres au-dessus de la grotte des Planches. Aussi, le réaménagement de la carrière pourrait être l'occasion de mettre en valeur ce point de vue.

La création d'une place de pique nique pourrait être envisagée (selon un aménagement simple et rural). La création d'un petit site de découverte, portant par exemple sur l'extraction de la pierre, ne serait pas à exclure. La création d'un sentier de découverte de la végétation en lien avec la géologie et la topographie, pourrait également être envisagé, mais un aménagement similaire est projeté au niveau de la Grotte des Planches.



Un éperon rocheux a été maintenu face à un front de taille, qui masque partiellement la carrière à la vue depuis le belvédère de la Châtelaine.



Les abords de la carrière offrent une belle vue vers la falaise qui surplombe la grotte des Planches.

Des tas de gravier de différents calibres sont restés sur le site. Ils pourraient être réutilisés pour son réaménagement.



### IMPACT PAYSAGER

La carrière se distingue des falaises environnantes. Son insertion paysagère est à rechercher.

### BESOINS DE GESTION

Renaturer la carrière de façon à ce qu'elle ne se perçoive ni depuis le belvédère de la Châtelaine, ni depuis le belvédère de la Roche du Feu.

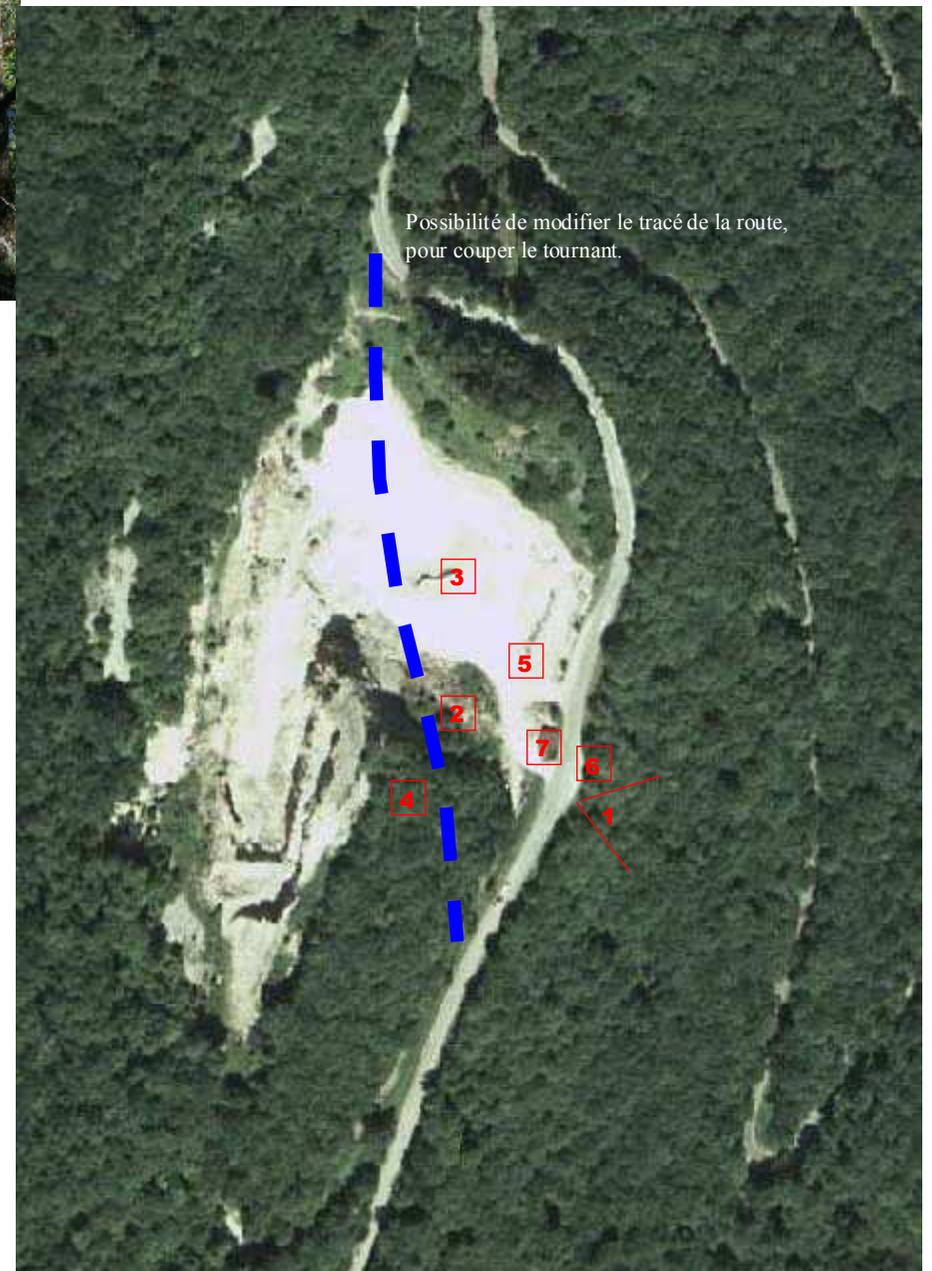
Étudier la possibilité de valoriser le site (point de vue, place de pique nique, petite activité de découverte, ...).

Améliorer le tracé de la D469.

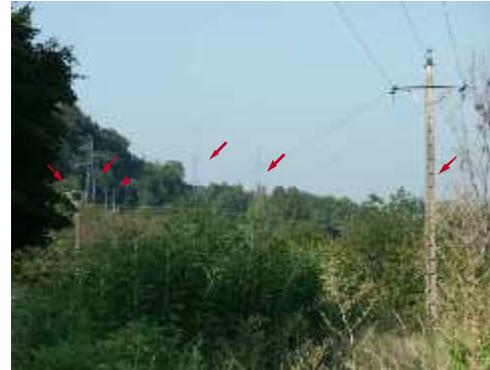
L'éperon rocheux qui fait face à un front de taille comporte un léger surplomb. Son maintien, ou son reprofilage pour en garantir la stabilité dépendent du projet global de réaménagement : renaturation complète des lieux ou création d'un petit site de découverte.



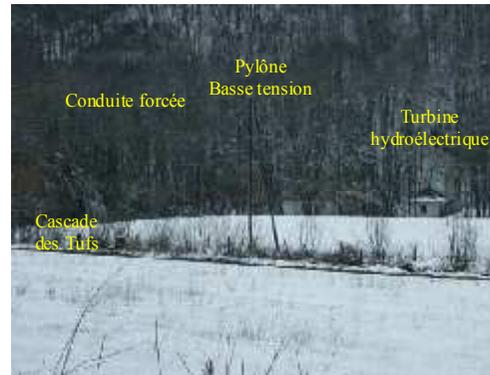
Les cabanons délaissés seraient à résorber.



7° Diverses infrastructures



La mise en souterrain des réseaux aériens serait souhaitable, tout au moins en ce qui concerne ceux de moyenne et de basse tension situés dans le site classé ou à son entrée. On peut s'interroger sur l'intérêt patrimonial de la turbine électrique du Cul des Forges, qui évoque les turbines hydroélectriques installées dans les anciens moulins du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Sa présence pourrait illustrer l'utilisation de la force motrice de l'eau et s'intégrer dans une activité de découverte.



Terre d'épuration des eaux, engazonné et donc imperceptible.

Ancienne décharge : un engazonnement serait nécessaire.

Pisciculture : une amélioration de l'épuration des eaux et de l'insertion paysagère serait nécessaire (ex : quelques peupliers prévus le long du bassin de décantation n'ont pas été plantés).

Abri agricole et zone de piétinement du prés avec disparition du couvert herbacé. Il s'agit de veiller à ce que ce site ne se dégrade pas excessivement. Un réengazonnement pourrait être envisagé, avec déplacement de l'abri.



**Les réseaux aériens, assez prégnants dans le paysage**

Diverses lignes de moyenne et basse tension traversent le site classé, longent certaines voies d'intérêt touristique, barrent la vue vers la falaise du Solchier, vers le clocher d'Arbois. Il est souhaitable d'envisager leur mise en souterrain dans les années à venir.

Une ligne Haute Tension est située en entrée de site, qui passe entre la ville d'Arbois et la Reculée. Sa mise en souterrain serait également souhaitable, bien que plus difficile et coûteuse.

Une petite turbine hydroélectrique privée a été créée à la Cascade des Tuifs. L'électricité produite est vendue à EDF, par une ligne basse tension qui traverse le fond de la Reculée et rejoint le réseau moyenne tension en provenance de la Châtelaine. Bien que visible dans le paysage, notamment au Cul des Forges, elle comporte un certain intérêt patrimonial. En effet, elle peut évoquer les turbines qui avaient été installées dans l'ensemble des moulins au début du 20<sup>ème</sup> siècle, pour alimenter l'activité de cartonnerie concentrée dans l'usine de Mesnay. Aussi, on peut s'interroger sur l'opportunité de la mettre en souterrain et sur les possibilités de valoriser sa présence dans le cadre d'activités de découverte de l'histoire locale.

**Un aménagement routier nécessaire au niveau de la cascade du Dérochoir**

La stabilisation des abords routiers serait nécessaire sur la voie communale au niveau de la cascade du Dérochoir. Cela pourrait être l'occasion de mettre davantage en valeur les vues vers la cascade et vers le front villageois patrimonial de Mesnay, en veillant à respecter strictement l'ambiance rurale des lieux.

**L'assainissement et le captage d'eau potable**

La commune des Planches dispose d'un réseau d'assainissement spécifique, avec filtration sur un terre. Mais celui-ci fonctionne de façon peu satisfaisante. Il était prévu pour 300 habitants, mais fonctionne pour 100 habitants seulement. Or le village compte 79 habitants (RGP 1999), auxquels il faut ajouter les 50 + 150 couverts des restaurants de l'Enclay et de la Mère Michelle, ainsi que les 22 chambres de l'hôtel de la Mère Michelle. Des besoins d'équipement complémentaire pourraient donc s'avérer nécessaires.

L'assainissement des rejets des écarts devra être envisagé à l'avenir, à l'auberge du Fer à Cheval, au restaurant de la Grotte des Planches, à la Bise, au Vemois. Des travaux seront nécessaires soit pour les relier au réseau collectif, soit pour traiter les eaux usées sur place.

L'alimentation en eau d'Arbois pose la question de la création d'un éventuel captage à le Vernois.

Ces divers aménagements devront rester discrets dans le paysage.

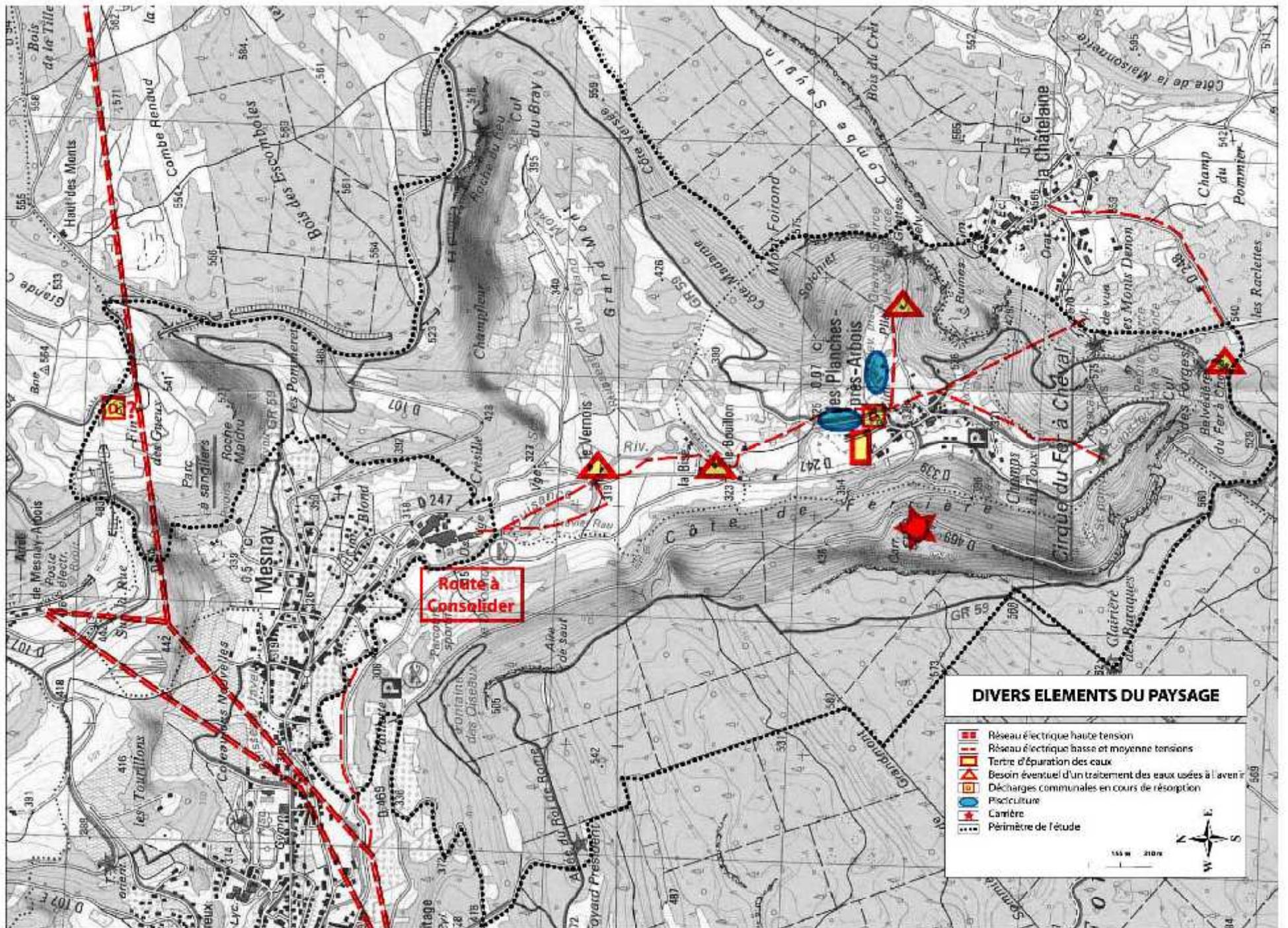
**Les anciennes décharges communales des Planches et de Mesnay**

Une décharge existait au Nord de Mesnay, le long de la D54, en limite du site classé. Elle devrait être résorbée prochainement.

L'ancienne décharge des Planches, à côté de la rivière, a été fermée. Elle se recouvre de friches. La municipalité envisage de la nettoyer, pour y créer une petite aire de stationnement engazonnée à l'attention des pêcheurs.

**La pisciculture des Planches**

La pisciculture des Planches utilise l'eau d'une résurgence, bien alimentée toute l'année. Elle produit environ 30 tonnes de poisson. Les rejets sont actuellement déversés dans la rivière et sont une source de pollution. Un bassin de décantation existe en aval de l'installation, mais il devra probablement être renforcé. L'insertion paysagère de la pisciculture pourrait être améliorée par la plantation d'arbres. Mais si ceux-ci sont trop proches des bassins, les feuilles mortes pourraient nuire à la qualité des eaux.



- III -  
**LA SENSIBILITE DES PAYSAGES**



### ***1° Belvédères et points de vue le long des itinéraires touristiques***

La Reculée des Planches se découvre au travers de plusieurs points de vue remarquables, inégalement mis en valeur. On peut noter :

- trois belvédères principaux, indiqués par la signalisation routière et la documentation touristique (le belvédère du Fer à Cheval, le belvédère de la Châtelaine et le belvédère de la Roche du Feu qui se dédouble en deux sites)

Ils sont effectivement remarquables, car ils permettent la découverte d'un dénivelé vertigineux, de quelques falaises pittoresques et d'une importante portion de vallée.

- un point de vue est indiqué par une signalisation in situ uniquement (le point de vue des Monts Denon,) et trois points de vue sont indiqués par la documentation touristique uniquement (la place de vision depuis la route touristique D469, le point de vue depuis les ruines féodales de la Châtelaine, un point de vue sur la D107 vers la Roche Maldru, plus confiné).

- quatre points de vue, pourtant remarquables, ne sont guère mis en valeur actuellement

Ils sont souvent embroussaillés et ne sont signalés ni dans la documentation touristique, ni par panneau routier. Il s'agit des points de vue de la Roche Maldru, de deux points de vue sur le GR 59 (sur la corniche au bout de l'Allée du Roi de Rome à Arbois ; vers la hauteur de Grand Mont aux Planches / Mesnay), d'un point de vue potentiel au niveau de la carrière abandonnée le long de la D 469 (vue vers la falaise qui surmonte la Grotte des Planches).

Plusieurs belles perspectives agrémentent les routes touristiques de la Reculée. Elles se concentrent notamment le long de la route communale reliant Arbois aux Planches par la rive gauche de la Cuisance (vue vers les clochers d'Arbois, vers le front patrimonial de Mesnay, vers le château des Tourillons dans le vignoble de Mesnay, vers la cascade du Dérochoir, vers le Vernois et les falaises des Roches du Feu, vers le front villageois des Planches et la falaise Solchier qui surmonte la Grotte des Planches.

La route traversant le Cul du Bray offre également des paysages très attrayants, de vergers et de vignes au pied des impressionnantes falaises de la Roche du Feu (bien qu'elle n'apparaisse pas en tant qu'itinéraire de découverte).

Bon nombre de ces perspectives se découvre à la faveur d'une ouverture dans la ripisylve de la Cuisance. Il serait opportun d'intégrer la préoccupation paysagère dans la gestion de ces boisements linéaires.

#### **ENJEUX :**

L'entretien de ces différents points de vue ou leur reconquête sont souhaitables pour permettre une découverte satisfaisante des richesses patrimoniales et paysagères locales : structure de la géomorphologie et de la végétation, réseau hydrographique, sites des anciens moulins, fronts pittoresques des villages, beaux paysages agricoles, ...

#### **BESOINS DE GESTION :**

L'entretien ou la reconquête des points de vue peut nécessiter la coupe ponctuelle d'arbres, la mise en sécurité des lieux et l'accueil du public (petit mobilier rural, information, limitation de la dispersion des visiteurs, ...). Selon leur localisation, cet entretien peut être assuré soit par un agriculteur, soit par l'ONF ou par une collectivité locale, soit encore dans le cadre du Contrat de Rivière.

Les paysages situés dans leur champ de vision sont tout particulièrement sensibles. Une bonne gestion agricole, forestière et urbaine est souhaitable. Il peut arriver qu'il y ait conflit d'enjeux dans certains secteurs, entre les enjeux paysagers d'une part, les enjeux écologiques, agricoles, économiques d'autre part.



Collection Mme Bonnivard

PROBANTON EN FRANCHE-COMTÉ  
18. - Terrain d'Arbois - M. S. H. - LE 41890.3

Le long du GR59, au bout de l'Allée du Roi de Rome à Arbois : un point de vue ancien à reconquérir



## LES BELVÉDÈRES ET LES POINTS DE VUE MAJEURS

La Roche du Feu :  
une vue remarquable  
vers le Cul du Bray et  
la terrasse de Grand  
Mont



Belvédère de la Châtelaine



Belvédère du Fer à Cheval



Point de  
vision  
depuis la D  
469 : à  
entretenir



Vues depuis le secteur de l'ancienne carrière,  
en bordure de la D 469

Vues depuis les ruines  
du château féodal :  
à reconquérir  
et à sécuriser

La petite route qui parcourt le Cul du Bray donne un aperçu des paysages anciens de la Reculée, puisqu'elle comporte encore des vignes et des vergers qui existaient de façon générale dans la Reculée, au pied des falaises.



Le Vernois et les Roches du Feu



Falaise Solchier et éperon du château féodal depuis l'entrée des Planches



Vue vers la Roche Maudru depuis le Cul des Forges



Cascade des Tuifs

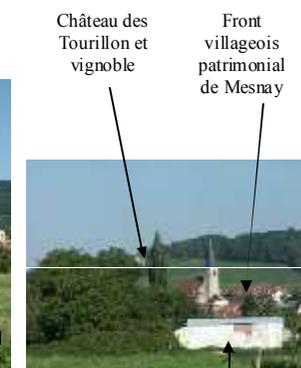
La voie communale qui relie Arbois aux Planches comporte de multiples perspectives remarquables : vers le centre ancien d'Arbois, de Mesnay et des Planches, vers la cascade du Dérochoir, ...



Cascade du Dérochoir



Vue vers le front villageois patrimonial de Mesnay



Château des Tourillon et vignoble

Front villageois patrimonial de Mesnay

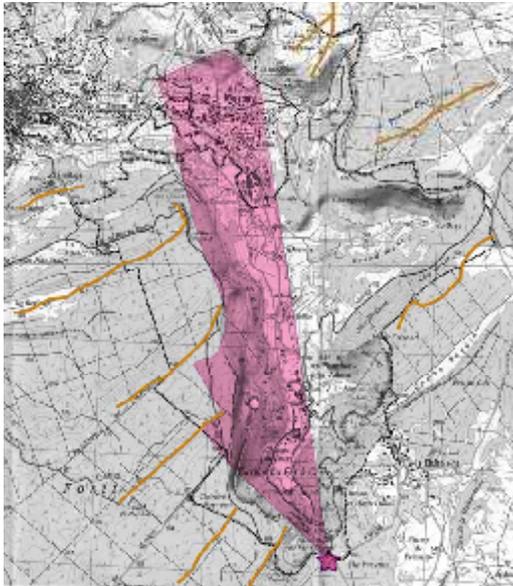
Hangar insuffisamment inséré dans le paysage



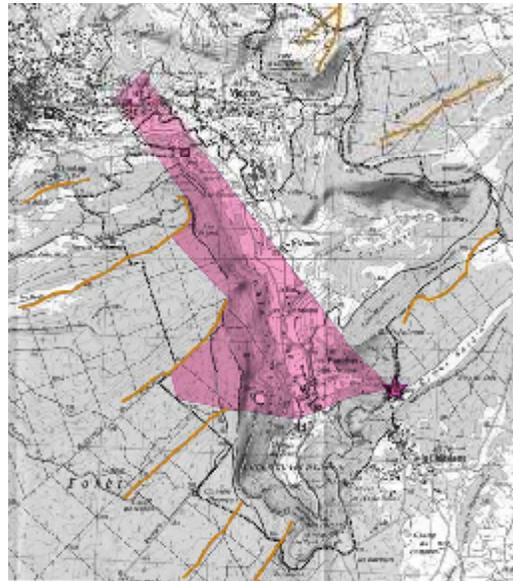
Le paysage interne à la route D 469 constitue une attraction à lui seul, avec ses falaises, tunnels, traversée de roche, parapet de pierre (préférables aux rampartes métalliques).

## CÔNES DE VISIBILITÉ DEPUIS LES BELVÈDÈRES AMÉNAGÉS

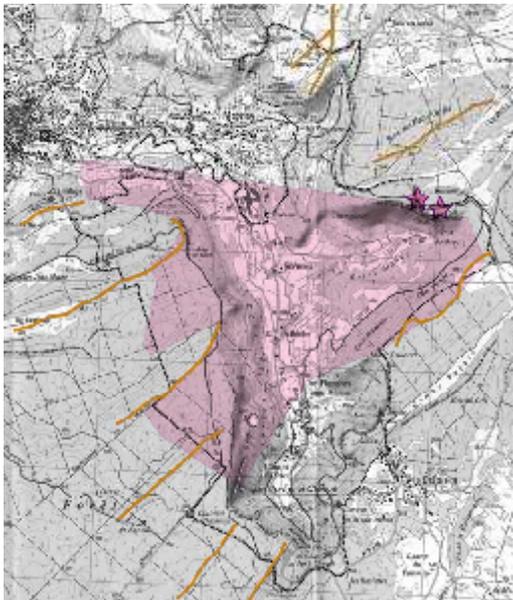
BELVÈDÈRE DU FER À CHEVAL



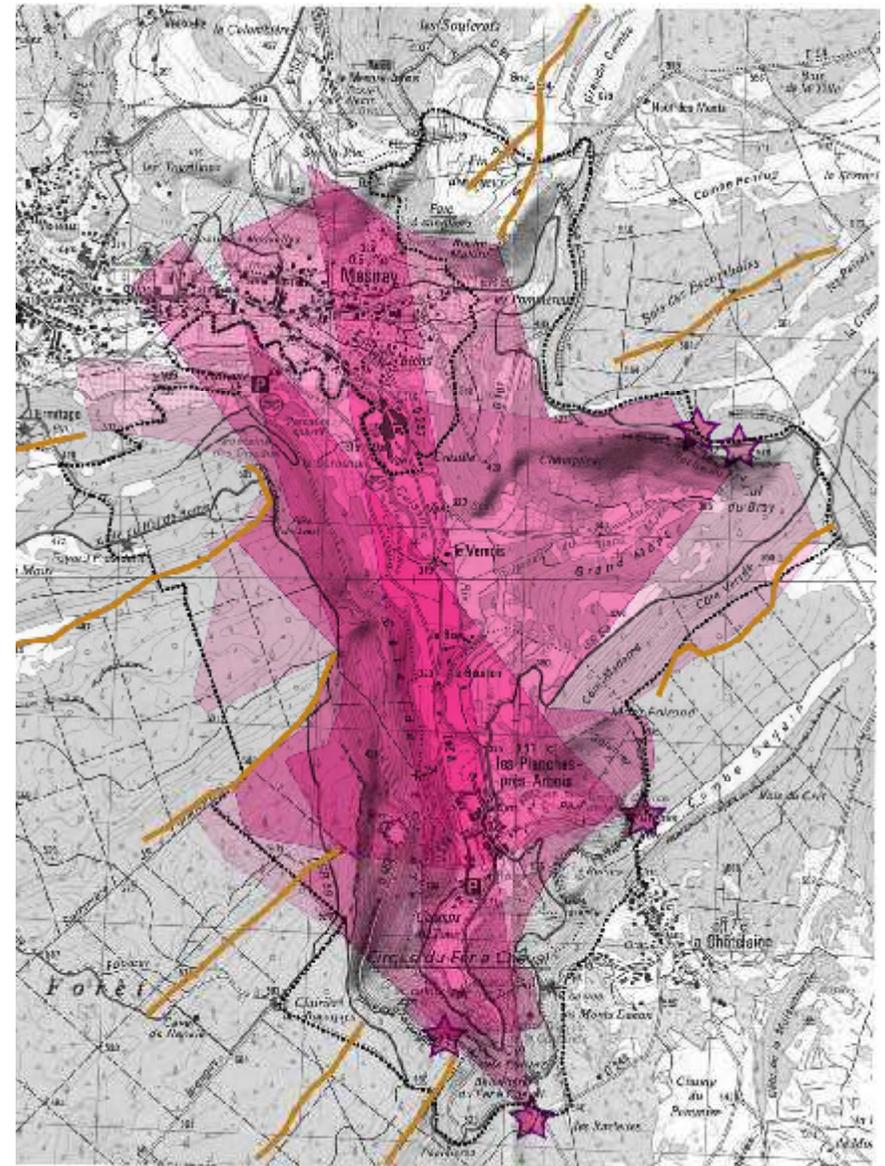
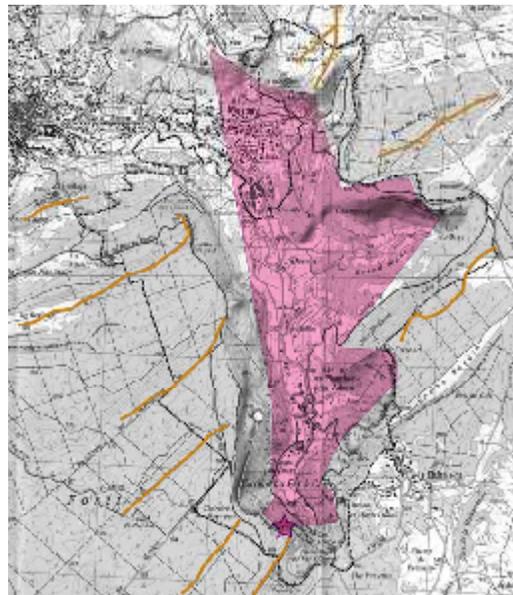
BELVÈDÈRE DE LA CHÂTELAINE



BELVÈDÈRE DE LA ROCHE DU FEU



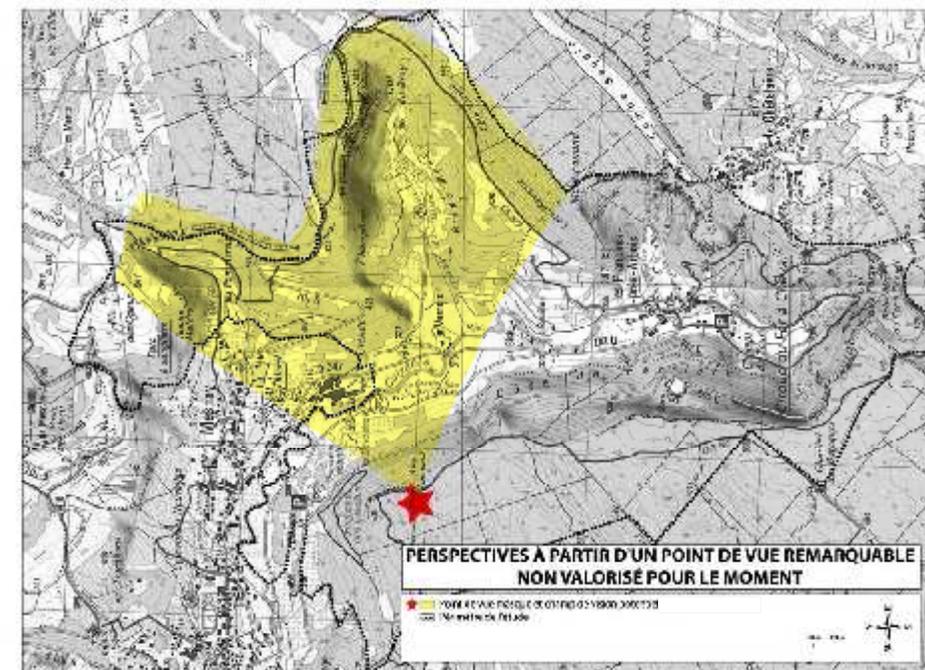
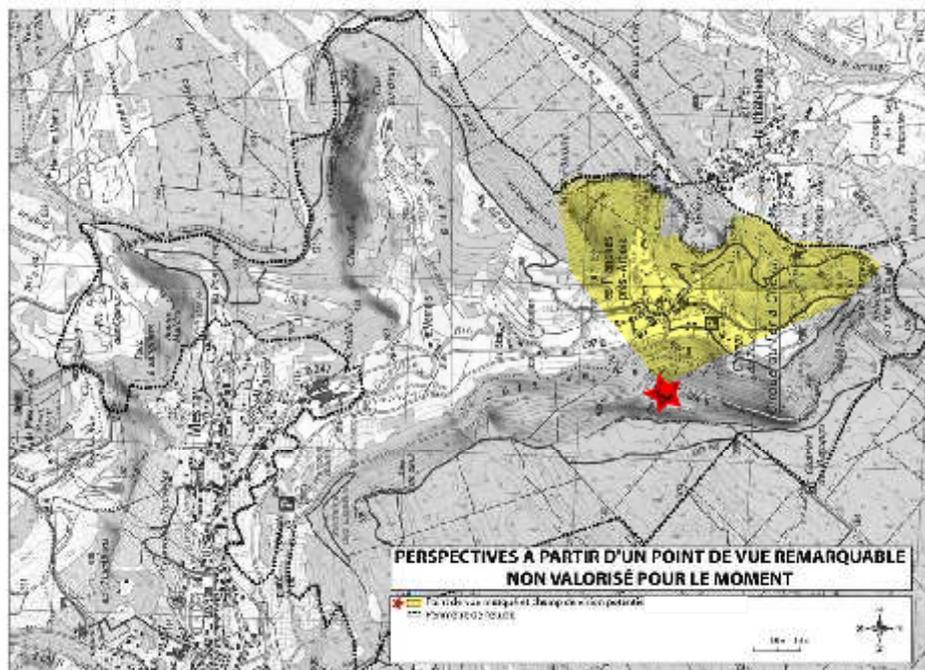
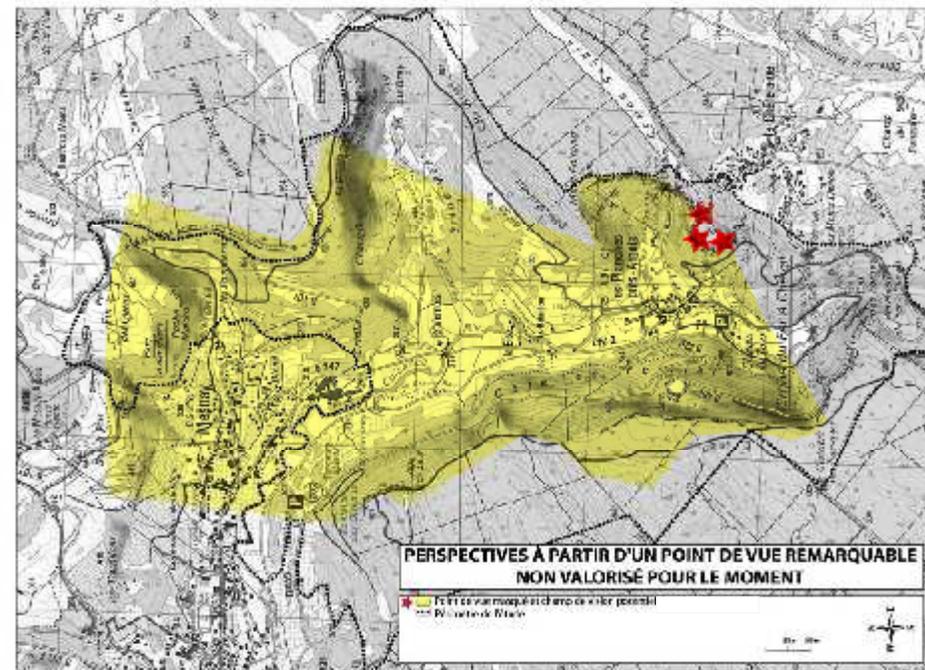
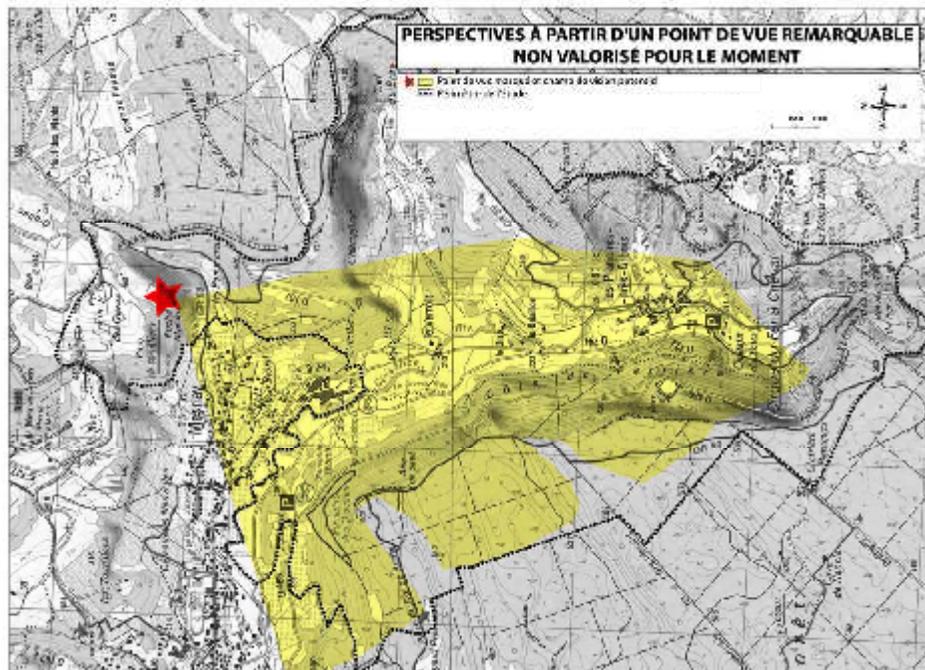
BELVÈDÈRE DE LA D469

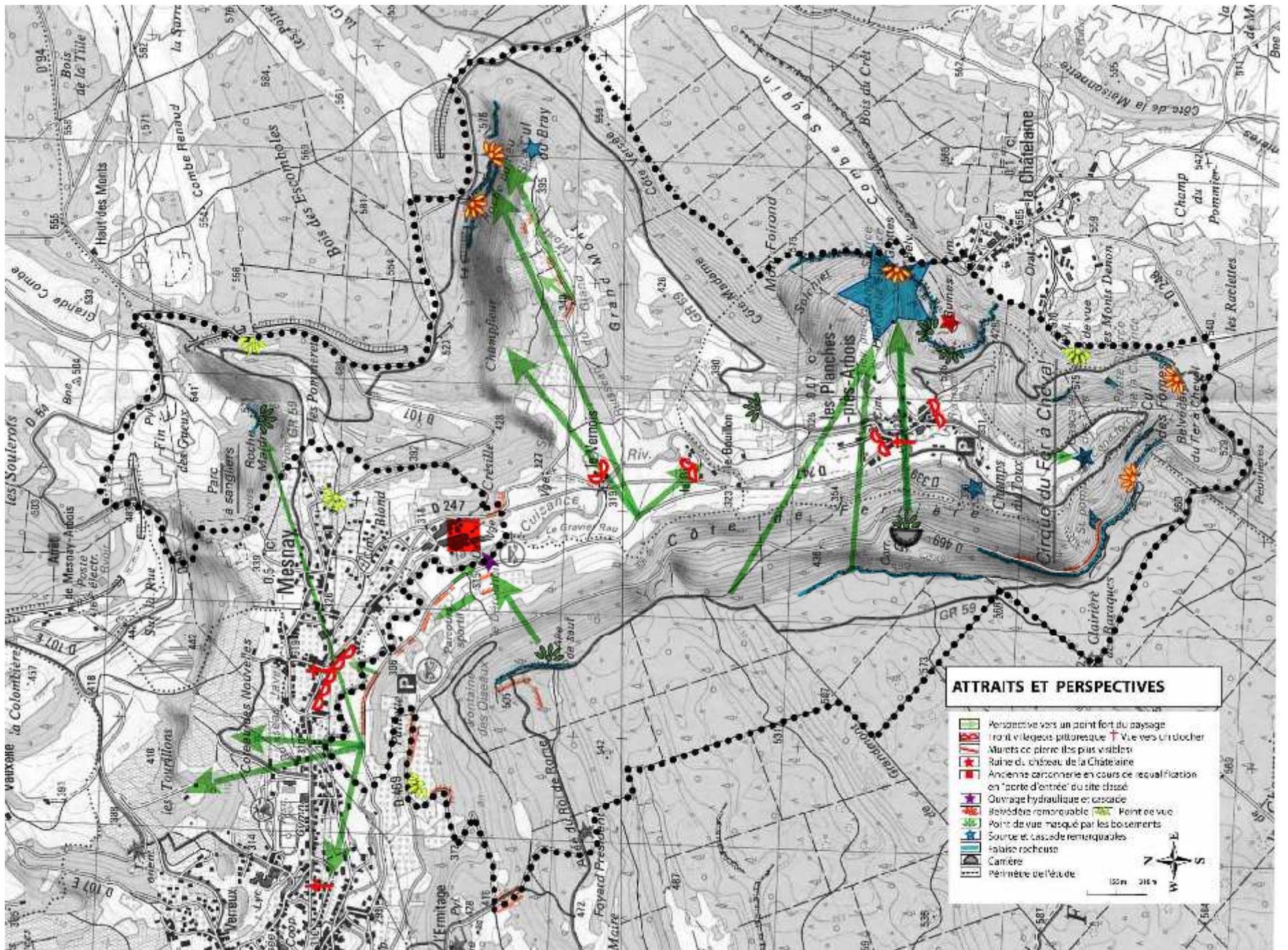


- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|  | Espace situé dans 1 cône de visibilité  |  | Espace situé dans 3 cônes de visibilité |
|  | Espace situé dans 2 cônes de visibilité |  | Espace situé dans 4 cônes de visibilité |

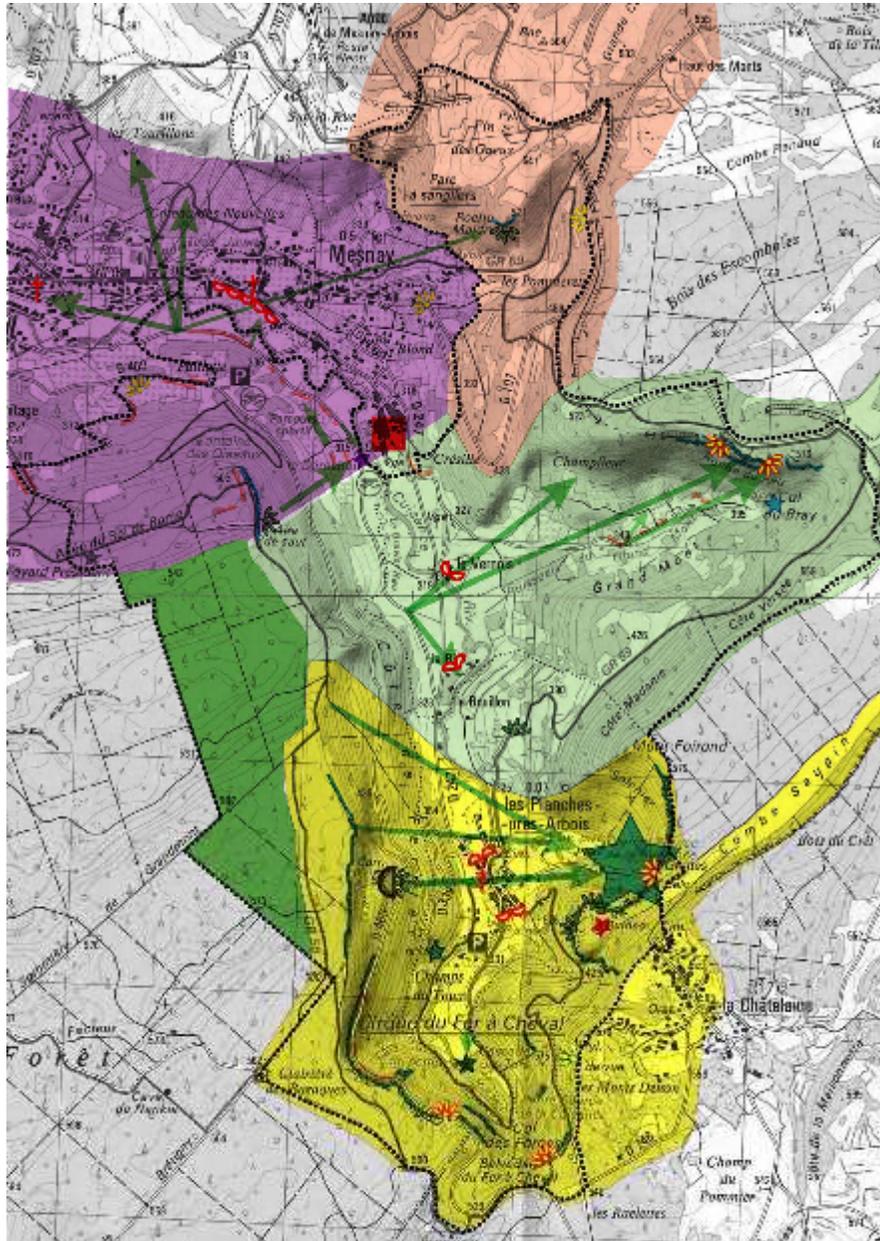
 Lignes de crêtes

POINTS DE VUE ACTUELLEMENT NON VALORISÉS





## 2° Les enjeux selon les secteurs



Le site classé de la Reculée des Planches comporte cinq grands secteurs aux enjeux différents.

-1- Le fond de la Reculée concentre les attraits naturels les plus spectaculaires : falaises vertigineuses, cascade des Tufs, grotte des Planches, ruines du château féodal, dénivelé très fort. Son caractère « sauvage » et ses enjeux écologiques sont marqués.

C'est également le secteur le plus touristique de la Reculée : multiples belvédères, accès aisé aux belvédères par la route, proximité de l'axe touristique majeur de la N5, nombreuses prestations touristiques (restaurants, hôtel, gîtes, découverte de la grotte).

Seul le fond de la vallée comporte des paysages agraires plus humanisés, devenus très vulnérables depuis la perte des quotas laitiers.

Ce secteur concentre tout particulièrement des enjeux contradictoires, devant concilier l'accueil des visiteurs en préservant l'ambiance « sauvage » et les biotopes remarquables des versants, ainsi que l'accueil des visiteurs en préservant l'ambiance rurale du fond de vallée (village pittoresque, espaces agricoles bien entretenus) et la tranquillité des habitants.

- 2- La partie aval de la Reculée comporte de forts enjeux pour l'accès des visiteurs depuis le pôle touristique que constitue Arbois (dont l'image touristique dominante est la vigne et le vin), ainsi que depuis la N83 (reliant Besançon et Lons-le-Saunier).

Ce secteur, et notamment l'ancienne cartonnerie en cours de requalification, est une porte d'entrée majeure dans la Reculée. Il peut être un lieu d'accueil et d'information du public. Il est souhaitable que les premiers paysages perçus donnent au visiteur un aperçu valorisant des richesses patrimoniales et paysagères du site, et l'invitent à les respecter.

Ces enjeux se cumulent avec de forts enjeux pour la qualité de vie des habitants. Les intérêts sont communs pour la valorisation des promenades et des points de vue à l'attention de la population locale et à l'attention des visiteurs. Ils divergent quelque peu pour la circulation routière (ex : stationnement des habitants le long des routes d'accès le week-end, rendant la circulation touristique plus difficile).

-3- La partie centrale de la Reculée des Planches est dominée par des paysages ruraux bien jardinés. La friche y a quelque peu progressé, mais dans l'ensemble, l'activité agricole professionnelle et de loisirs entretient bien les paysages ouverts. Cette situation deviendra plus fragile dans les années à venir, lorsque se posera la question de la transmission d'exploitation et lorsque les personnes âgées qui entretiennent encore une parcelle de prés ou de vergers, cesseront leur activité. Les enjeux agricoles de ce secteur, qui a conservé ses quotas laitiers, sont importants.

-4- Des paysages de plateau agricoles sont présents au nord du site classé. Les boisements ont fortement progressé dans ce secteur, aux sols relativement pauvres. Certains terrains agricoles communaux n'ont actuellement pas d'exploitant. Or, il est toutefois important de conserver des paysages agricoles ouverts dans ce secteur, qui offre un beau point de vue vers la vallée au niveau de la Roche Maldru (ancien habitat fortifié protohistorique). Ce secteur comporte également quelques vestiges archéologiques typiques des plateaux environnants (tumulus). Il est souhaitable de les préserver lors des travaux agricoles et forestiers.

-5- Les paysages de plateau forestier sont présents à l'ouest du site classé, dans la forêt d'Arbois. Le secteur situé à l'arrière de la corniche et à quelque distance du GR 59 qui la longe comporte essentiellement des enjeux de production forestière, en prenant en compte la qualité des paysages depuis les belvédères environnants. Aucun enjeu écologique n'a été signalé pour cette forêt dans les inventaires écologiques.